

# REVUE SPIRITE

JOURNAL BI-MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

29<sup>e</sup> ANNÉE.

N<sup>o</sup> 23

1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 1886

AVIS. Prière à nos lecteurs de se réabonner par un mandat-poste, à l'ordre de M. Leymarie, pour faciliter l'expédition des écritures. L'abonnement continue, *sauf avis contraire*, et l'année est due entière. Les bureaux de poste prennent les abonnements sans augmentation de prix.

## LE SPIRITISME ET LA SCIENCE

FAKIRISME OCCIDENTAL

Sous ce titre : *Le Spiritisme ou Fakirisme occidental*, le docteur Paul Gibier, ancien interne des hôpitaux de Paris, aide naturaliste au Muséum, vient de publier un ouvrage qui montre combien est grande l'importance prise par nos théories depuis quelque temps. Ce savant, en effet, déclare que le spiritisme, à peu près inconnu chez nous dans le monde scientifique, est néanmoins à l'ordre du jour, depuis longtemps, chez nos voisins et notamment en Angleterre « où il ne se passe pas de mois, dit-il, sans que les revues et les journaux philosophiques les plus sérieux ne le traitent avec la même attention qu'ils accordent aux problèmes officiellement scientifiques. » Donc, d'après le docteur Gibier, le *sujet mérite bien qu'on s'y arrête*. Voilà des paroles qui doivent faire réfléchir nos adversaires. Elles n'ont pas, il est vrai, empêché l'un d'eux, M. Gorges Pouchet, de prétendre que le spiritisme « avait fait son temps. » (1) Elles n'arrêteront pas les rieurs, ne convertiront pas les sceptiques endurcis, n'amèneront point non plus les gens d'église à reconnaître que le diable n'est pas l'organisateur des manifestations. Cependant ces paroles montrent que le spiritisme gagne du terrain et qu'il attire, de plus en plus, l'attention des esprits sérieux.

\*\*\*

L'ouvrage du docteur Gibier nous apprend aussi que les faits spirites ont été examinés, cette fois, avec le plus grand soin et que la

(1) Voy. *Causerie scientifique* du *Siècle* n<sup>o</sup> du 14 novembre 1886.



rigueur scientifique leur a été appliquée. Cette façon de procéder a permis à l'auteur du *Fakirisme occidental* de dire, avec beaucoup de raison, que les phénomènes de l'hypnotisme « bien que prenant les « éléments de leur déterminisme dans le domaine de la force nerveuse, » paraissent *différer complètement* de ceux du spiritisme. Rien n'est plus vrai, car une grande distance sépare les faits hypnoptiques des faits que nous obtenons.

Voilà donc un homme de science qui a examiné, sans parti-pris, les phénomènes spirites. Il n'a pu s'empêcher ensuite, étant surtout guidé par sa bonne foi, de faire remarquer combien est grande, en ces sortes de questions, l'ignorance de ses confrères... « C'est à « regret, dit-il, que nous mettrons en parallèle la méthode suivie par « les savants — qui n'ont voulu voir dans les phénomènes spiritiques « que le fait de la supercherie — avec celle de leurs confrères favo- « rables, au contraire, à la réalité de ces mêmes phénomènes. Les « premiers, comme on pourra en juger, ont examiné superficiellement « et conclu avec hâte; au contraire, leurs contradicteurs n'ont donné « leur avis qu'après avoir examiné longuement, scrupuleusement « et à plusieurs reprises, en suivant la méthode usitée dans les « recherches des sciences naturelles. Ainsi que cela devait arriver, « les derniers ont été conspués par les premiers; mais nous devons « dire que l'on commence à ne plus rire de tout cela, et que, dans le « monde des chercheurs, tous ceux qui ont lu les pièces du procès « (nous ne disons pas ceux qui ont vu les faits et nous prions qu'on le « remarque), tous ceux qui ont lu les pièces du procès sont réellement « perplexes. Donc, aujourd'hui, chacun veut voir et on peut dire, en « vérité, qu'il suffit de regarder pour se convaincre que l'Académie « des Sciences a eu tort jadis de laisser échapper l'occasion d'étudier « un des faits qui intéressent au plus haut degré la connaissance « humaine ».

x x x

Il est évident que les hommes de science pour la plupart adversaires du spiritisme, n'ont pas eu raison en affirmant que la supercherie seule produit les faits spirites. Aujourd'hui encore, sans plus se donner la peine d'examiner ces faits, beaucoup d'entre eux soutiennent que le spiritisme est un audacieux mensonge. A l'appui de cette prétention, ils publient, chacun à son tour, le compte-rendu de certains procès célèbres. Aussi tous les écrits anti-spirites sont-ils à peu près semblables. L'affaire des photographies de Buguet, l'affaire Davenport y sont rappelées. On les retrouve chez M. Ernest Bersot (1),

(1) Voy. *Mesmer le magnétisme animal, les tables tournantes et les esprits*, par Ernest Bersot.



chez M. Wilfrid de Fonvielle (1) chez bien d'autres. Et quand les hommes de science les ont racontées les hommes de lettres s'en emparent. Aujourd'hui, par exemple, c'est M. Francisque Sarcey, critique théâtral, qui attaque, de la même façon, le spiritisme, à propos du livre du docteur Gibier. L'inévitable Buguet va reparaître.

« Je ne soupçonne point, dit Sarcey, l'illustre William Crookes. « Mais, chez nous, le photographe Buguet a, lui aussi, photographié « des esprits qui se matérialisaient pour laisser leur empreinte sur la « plaque. Il a même été condamné à six mois de prison pour cette « jonglerie. Et il a, en plein tribunal — j'y étais — expliqué comment « il s'y prenait pour tromper son monde. Il a, comme nous disons à « Paris, débiné le truc. L'illustre William Crookes a-t-il été victime « d'un artifice de ce genre? Je l'ignore; mais je crains bien qu'un « fumiste ne l'ait mis dedans comme un simple particulier. » Prenant ensuite à partie M. Louis Jacolliot, dont les ouvrages sur le spiritisme sont examinés par le docteur Gibier — M. Sarcey dit encore : « Ce Jacolliot a rapporté de l'Inde des séances de fakirisme à dérouter, « en effet, toutes les données de la science contemporaine... Lorsqu'on « questionne les fakirs sur ces phénomènes, nous dit Jacolliot; — mais « Jacolliot a-t-il seulement vu un fakir? — les fakirs répondent que ces « phénomènes sont produits par les esprits... J'ignore si les fakirs ont, « en effet, favorisé Jacolliot de ces belles révélations. Mais il est certain « que c'est là le fond des doctrines spirites dans l'Europe et l'Amérique. « Je vous supplie de remarquer qu'il n'est plus question, en cette « affaire, des *phénomènes du somnambulisme provoqué*, qui sont à « cette heure étudiés avec une ardeur si vive par un grand nombre de « médecins et d'aliénistes. Beaucoup de ces phénomènes sont déjà « prouvés, d'autres sont en voie de l'être et l'on en cherche la loi, *que* « *l'on finira bien par trouver*. Non, la doctrine du spiritisme, c'est « qu'il y a certains individus qui, en vertu d'un pouvoir particulier « que l'on nomme, sans savoir ce qu'il est, le pouvoir médiumnique, « servent d'intermédiaires entre le monde des esprits et le nôtre. « Qu'est-ce que le monde des esprits? Y a-t-il un monde des esprits (2)... »

Et Sarcey continue, cherchant à jeter le ridicule sur le spiritisme. Mais l'illustre critique en s'y prenant de la sorte, ne prouve qu'une chose : c'est qu'il ignore absolument ce qu'a écrit William Crookes sur le sujet dont il veut lui, Sarcey, entretenir ses lecteurs. Si les *Recherches sur les phénomènes du spiritualisme*, du savant anglais, étaient tombées sous les yeux du profond penseur auquel nous devons tant de jolies pages sur le théâtre contemporain, il est probable que

(1) Voy. *Comment se font les miracles en dehors de l'église* 1 vol : Paris, Dreyfous. On trouve ce même ouvrage sous cet autre titre : *Les saltimbanques de la science*, par Wilfrid de Fonvielle.

(2) Voy. les *Annales politiques et littéraires*, n° du 31 octobre 1886.



M. Sarcey parlerait tout autrement des photographies de Katie King. Si, d'un autre côté, l'*illustre critique* avait lu les ouvrages de Jacolliot, et notamment le *Voyage au pays des fakirs charmeurs*, ou bien le *Spiritisme dans le monde*, il est également fort probable qu'il croirait que M. Jacolliot a vu des fakirs et qu'il a dû assister à leurs expériences.

M. Sarcey, d'ailleurs, n'est pas bien terrible pour nous. Il donne même des détails pleins d'intérêt sur la propagande spirite : « Le « croiriez-vous, dit-il, rien qu'en France, il existe treize revues ou « journaux spirites ; on en compte vingt-sept en Angleterre, trente-six « en Espagne, cinq en Allemagne, trois en Portugal, une en Russie, « deux en Italie. En Amérique, le nombre n'en est pas connu ; il doit « être énorme. »

Passant à l'examen des faits relatés dans le livre du docteur Gibier, le critique dit encore :

« Slade fait, sans y toucher, danser les chaises ou les tables et « remuer les bahuts. M. Gibier enregistre *gravement* les détails de « ces séances. » Comment faudrait-il donc qu'il les enregistrât, illustre critique, du moment qu'il fait un livre sérieux ?

Et Sarcey ajoute : « Plusieurs fois, dit le docteur Gibier, nous avons « vu une ardoise encadrée quitter la main de Slade, passer sous la « table, la traverser dans sa largeur pour se placer doucement dans « notre main... J'aurais préféré, dit Sarcey, que l'ardoise passât sur « la table. » Enfin, il conclut ainsi : « Le livre de M. Gibier, qui est « évidemment un livre de bonne foi, ne fera pourtant que confirmer « dans leur incrédulité les *sceptiques* et les *railleurs*. Vous pouvez le « lire, sans crainte de sentir votre cervelle troublée. Il aura ce mérite « de vous mettre au courant de la question, de vous dire les phases « par où elle est passée et marquer le point où elle est aujourd'hui. »

\* \* \*

Qu'ils se nomment Francisque Sarcey ou Wilfrid de Fonvielle ; qu'ils soient connus dans le monde littéraire et le monde savant ou qu'ils soient obscurs et perdus dans le petit journalisme de province, la plupart des adversaires du Spiritisme conservent — surtout en France — ce ton de persifflage, banal et ridicule.

On se demande alors quelle pensée peut inspirer ces soi-disant *railleurs*, ces prétendus *sceptiques*, et, réflexion faite, on en vient à conclure, tout simplement, qu'ils ont peur. Je répète le mot, c'est la peur et pas autre chose ; la peur de la mort, la peur de l'inconnu qui vous tient, tristes partisans du matérialisme ou de la superstition catholique ! c'est la crainte du néant pour les uns, et de l'enfer pour les autres, qui paralyse votre plume et vous enlève la faculté de vous exprimer raisonnablement et froidement au sujet de ces phénomènes.

Vous prétendez être des *railleurs* ! Piètres railleurs, en vérité, et



surtout bien monotones, car vous dites toujours la même chose. Vous manquez de variété, convenez-en. M. Sarcey, bien qu'il soit *illustre* — pour parler le langage de vos clichés favoris — ressemble, dans ce cas, au premier venu, car il se borne à répéter ce qu'ont publié les autres. Cependant, il ajoute que ces problèmes sont « mystérieux et redoutables. » Vous voyez bien qu'il n'est pas rassuré du tout. Demain un nouvel adversaire prendra la plume et présentera les mêmes arguments, dans un style pareil. Il aura peur à son tour; et c'est la seule raison que vous puissiez tous invoquer pour excuser la faiblesse de vos attaques et leur vulgarité absolue.

x x

Il faut reconnaître pourtant qu'à côté de ces *railleurs* d'une espèce particulière, s'est formée, depuis quelque temps, une école plus sérieuse et aussi plus savante. Pour ceux qui en font partie, les spirites ne sont pas des charlatans. Voici, par exemple, ce que dit la *Revue scientifique* de M. Charles Richet, toujours à propos du livre du docteur Gibier (1) :

« Il est certainement encore un très grand nombre de personnes, très  
« au courant des progrès des sciences, qui embrassent dans une même  
« opinion sinon dans un même dédain, tous les phénomènes qu'il y a  
« peu de temps encore on nommait *surnaturels*... Cependant, quelques-  
« uns de ces phénomènes sont, depuis une quinzaine d'années, l'objet  
« d'investigations suivies de la part d'un certain nombre de savants... »  
Plus loin la *Revue scientifique* dit encore :

« Ils (ces phénomènes) ont été observés et affirmés par deux hommes  
« dont les connaissances et l'esprit scientifique ne sont pas à mettre en  
« doute : M. Crookes, de la Société Royale de Londres, et M. Zoellner,  
« professeur à l'Université de Leipzig, membre correspondant de notre  
« Institut. »

« Quant à ces faits, ajoute la *Revue scientifique*, voici ce qu'ils  
« sont : d'une part, ce sont des bruits, des vibrations de nature très  
« variée, produits en dehors de toute action musculaire ou mécanique,  
« puis des mouvements de corps pesants sans action musculaire ou  
« mécanique et, fréquemment, sans contact ou connexion avec personne ;  
« et encore des bruits qui, au moyen de signaux, répondent aux ques-  
« tions d'une manière intelligente. D'autre part, c'est l'écriture *spon-*  
« *tanée et directe*, se produisant dans les cas typiques, par la marche  
« *automatique*, indépendante de tout contact de la part des assistants,  
« d'une pointe de crayon sur une ardoise. Enfin, ce sont des apparitions  
« plus ou moins fantasmagoriques avec *matérialisations*, c'est-à-dire  
« susceptibles d'être comprises par les divers sens y compris le toucher,  
« et assez sensibles à des plaques impressionnables pour être *photogra-*

(1) Voy. *Revue scientifique (Revue Rose)* du 13 novembre 1886.



« *phiées*. Ces phénomènes ne peuvent, d'ailleurs, être observés que grâce à l'intermédiaire de certaines personnes jouissant d'aptitudes spéciales et qu'on nomme *médiums*. »

La même *Revue* dit, dans un autre passage de cet article, que M. Sarcey devrait bien lire :

« Les visions éprouvées par certaines personnes au moment de la mort d'une autre personne, phénomènes dont les récits se présentent avec une singulière uniformité, pourraient encore se concevoir comme des faits de suggestion mentale à de grandes distances avec hallucinations spéciales qu'on a nommées *hallucinations véridiques*. Mais ce sont peut-être aussi des phénomènes d'un tout autre ordre. Quelques membres très distingués de la *Société des recherches psychiques de Londres* les étudient spécialement en ce moment. »

Faisant allusion ensuite au peu de bruit fait, jusqu'à présent du moins, par la Société des études de *Psychologie physiologique* de Paris, la *Revue scientifique*, ajoute : « M. Gibier appelle de ses vœux, la formation d'une société pour étudier cette nouvelle branche de la physiologie psychologique et paraît croire qu'il est chez nous le seul, sinon le premier parmi les savants compétents, à s'intéresser à cette question. Que M. Gibier se rassure et soit satisfait. Un certain nombre de chercheurs très compétents, ceux mêmes qui ont commencé par le commencement et ont déjà mis un certain ordre dans le fouillis du *surnaturel* s'occupent de la question et continuent leur œuvre sans en entretenir le public. » Voilà donc les savants qui se défendent maintenant de l'accusation portée contre eux de ne pas s'occuper du spiritisme.

« Nous pensons formellement, déclarent-ils, qu'il y a, dans les choses du spiritisme des phénomènes dont il faut aborder l'étude et qu'il est temps de se prendre corps à corps avec cette question. » A quoi pensait donc M. Pouchet, lorsqu'il nous disait dernièrement, dans le *Siècle*, que le spiritisme avait fait son temps ?

Pour d'autres savants, la réalité des faits spirites ne saurait non plus être mise en doute, mais tout s'expliquerait facilement par la suggestion hypnotique. Si l'on ne partage pas absolument cette opinion, à la Société de *psychologie physiologique*, on est plus affirmatif ailleurs. Dans certains cas, le médium hypnotiserait les spectateurs, mais, en d'autres cas, ce serait le médium qui deviendrait le jouet de la suggestion. Le médium pourrait donc être suggestionné par un tiers, qui lui ferait écrire ce qu'il a, lui, hypnotiseur, dans sa propre pensée. Ce magnétiseur inconscient n'aurait même pas besoin de vouloir que le phénomène ait lieu :



« La suggestion mentale, dit le docteur Perronnet (1), est un phénomène par lequel un individu transmet à un ou plusieurs autres individus ses propres pensées *conscientes* ou *inconscientes*. » Il en résulte, « ajoute le même docteur, que les pythonisses, les oracles, les sybilles, les *spirites*, n'ont pas besoin d'un esprit ou d'un démon pour exalter leur acuité psychique. » L'hypnotiseur *inconscient* suffit.

\* \* \*

Tels sont les arguments que trouvent les hommes de science quand ils ne veulent pas se donner la peine d'étudier sérieusement les faits. Tels sont aussi les points sur lesquels insiste l'auteur du livre que j'examine ici. En confrère aimable et gracieux, le docteur Gibier semble regretter, il est vrai, d'avoir été un peu dur pour les adversaires du spiritisme en se montrant peut être un peu trop partial à l'égard des savants « qui ont consenti à étudier sans parti-pris les phénomènes. » Il a eu raison et cette partialité dont il s'accuse prouve qu'il est avant tout l'ami de la vérité. Or, la vérité n'est point du côté de nos adversaires. Le docteur Gibier semble être de cet avis, notamment lorsqu'il dit : « Nous persistons donc dans notre idée que la science a le devoir de ne pas fuir plus longtemps devant l'examen de ces faits. Elle le voudrait, du reste, qu'elle ne le pourrait plus à présent : le débat est engagé à l'étranger, tout au moins. Nous avons l'espoir que l'effort tenté par nous ici ne restera pas vain et qu'en France, nous aurons le mérite d'avoir nettement soulevé la question. Sera-t-elle résolue ? »

Elle sera résolue assurément et dans un sens favorable au spiritisme mais il faudra que le parti-pris, l'ignorance et la routine, épuisent auparavant toutes les formes de la résistance et toutes les variétés de la *raillerie*. Des systèmes, bien plus amusants s'il est possible, que celui de Jobert (de Lamballe), (2) verront le jour. Enfin quand l'incrédulité sera tout à fait vaincue, viendra le triomphe. Bien habile cependant serait celui qui, dès maintenant, en indiquerait l'heure.

x x x

Somme toute, le *Fakirisme occidental*, que j'ai lu avec un plaisir très vif, aura du succès, surtout dans les groupes spirites. L'ouvrage est bien écrit et sincère. Beaucoup des faits que l'on y trouve sont connus. Aussi la partie la plus intéressante est-elle, à mon avis, celle où le docteur Gibier rend compte de ses expériences avec le médium Slade.

(1) Voyez *Force psychique et suggestion mentale*, par le docteur Claude Perronnet. Paris, Lechevallier, 1886.

(2) Voyez l'ouvrage de M. Gibier au chapitre : *Opinion des savants sur les faits spirites*.



La rigueur scientifique apportée dans ces recherches rappelle la manière précise et positive de William Crookes.

C'est ainsi que toutes les expériences spirites devraient être faites.

ALEXANDRE VINCENT.

Le Colombier, près Melle (Deux-Sèvres).

## CONCILIATION

Bien des spirites auront sans doute, comme nous, lu avec un sentiment bien naturel d'inquiétude, l'article publié dans le dernier numéro de la *Revue* sous ce titre : « *Orientalion du spiritisme* ». Ils y auront vu que les adhérents de notre doctrine sont près de se diviser en deux camps, les autoritaires dogmatiques, et les libres penseurs, ou comme ils s'appellent, les spirites « *immortalistes* ». Plusieurs se seront demandé s'il est bien opportun à une époque où le spiritisme est encore dans sa période de gestation de diviser ainsi les forces nécessaires pour continuer l'œuvre de sa propagation si sagement commencée et si fructueusement poursuivie par son fondateur Allan-Kardec. Pour notre compte, nous croyons fermement que rien ne serait plus préjudiciable à la doctrine que cette division de ses adeptes. Et du reste, nous sommes persuadé, et nous allons essayer de le démontrer, que la scission est plus dans les mots qu'au fond des choses : il y a plutôt, comme on l'a dit très justement, un malentendu qu'une véritable divergence d'opinions.

De quoi s'agit-il en effet ? de savoir s'il y a une essence supérieure qu'on nomme *esprit* destinée de toute éternité à commander à la matière et constituant la partie intelligente et morale de notre être, ou bien si ce qui pense et accomplit en nous les phénomènes de l'intelligence n'est que de la matière semblable à celle que nous connaissons, douée de la pesanteur, de la cohésion et des autres propriétés qui la caractérisent. Et, d'un autre côté, l'on se demande s'il existe ou non un être antérieur et supérieur à la création, auteur et régulateur suprême de toutes choses, si cet être peut se prêter de la part de l'homme à une étude méthodique à l'aide des procédés scientifiques connus, et si cette étude présente un caractère d'utilité pratique au point de vue du progrès général.

Voilà, si nous ne nous trompons, les deux questions qui sont au fond des articles de MM. Laurent de Faget, di Rienzi et Chaigneau, publiés dans les numéros de la *Revue* des 1<sup>er</sup> septembre, 15 octobre et 1<sup>er</sup> novembre dernier. Qu'on nous permette de les examiner aussi brièvement que possible, et d'apporter le contingent des inspirations de nos guides et de nos faibles lumières à l'étude de ces problèmes que nous considérons comme étant d'une importance capitale pour l'avenir du spiritisme.



Nous commençons d'abord par déblayer le terrain, en déclarant que nous sommes partisan déterminé du libre examen et de la plus complète liberté de penser; nous ne reconnaissons à aucun de nos frères, qu'il soit incarné ou désincarné, ni à aucune autorité, si respectable qu'on la suppose, le droit de nous imposer une croyance en opposition avec les données de la raison, éclairée par l'examen des phénomènes et l'expérience scientifique; ainsi, ni DOGMES ni MYSTÈRES, mais seulement des connaissances librement acceptées parce qu'elles sont le résultat de l'observation méthodique et positive de nous-mêmes, et du monde extérieur.

Cela bien établi, voyons un peu ce que peut être l'âme telle que nous l'on fait connaître les manifestations spirites, et les relations d'outre-tombe. Il nous a été démontré que ce qui survit de nous après la dissolution du corps peut, si les conditions médiumniques et les circonstances de milieu sont favorables, se manifester en agissant sur la matière tangible et sur nos sens.

On a vu des matérialisations d'esprit présentant toutes les apparences d'un corps vivant et plein d'activité. Mais est-ce bien l'esprit dans son état permanent qui nous apparaît dans ces matérialisations? Evidemment non, puisque si les âmes étaient ainsi à leur état normal, elles ne cesseraient jamais d'être visibles pour nous; et puis, pour que le phénomène se produise, il faut l'assistance d'un médium auquel l'esprit désincarné emprunte une certaine quantité de fluide, dont il se sert pour réaliser ses manifestations, qui ne pourraient avoir lieu sans ce concours. Il est donc établi que ce qui se montre à nous ou se rend perceptible à nos sens par le phénomène physique de la matérialisation ce n'est pas à proprement parler l'âme ou principe intelligent, mais une substance de nature fluidique, agrégation intentionnelle et momentanée de molécules, qui, après l'apparition, redeviennent invisibles comme ils l'étaient auparavant. Mais quelle est la force qui a tenu un moment ces molécules groupés ensemble de façon à reproduire la forme voulue? Cette force ne se manifeste à nous que par ses effets, et il nous est difficile, quant à présent, de fournir une notion précise et scientifique sur sa nature intime. Cependant, comme tout effet à une cause, nous sommes légitimement induits à penser que cette agrégation transitoire de molécules fluidiques a été opérée par une volonté extérieure et supérieure à ces molécules, et c'est cette volonté que nous appelons âme ou esprit.

Est-il permis d'affirmer que cette force est de nature identique à la substance qu'elle met en mouvement? Nous ne le pensons pas, et la raison nous dit qu'il doit y avoir pour elle quelque chose qui n'appartient pas à la matière, ce quelque chose se manifeste par l'impulsion intelligente qu'il lui communique, impulsion qui, en se produisant, ne doit évidemment rencontrer dans la matière aucune volonté opposée,



car autrement les molécules conserveraient leur équilibre primitif, et le phénomène ne pourrait pas se réaliser.

Nous sommes donc amenés à cette conclusion que, dans l'âme ou force qui dirige la matière, il y a quelque chose qui ne se trouve pas dans celle-ci. Est-ce à dire que la substance de l'âme soit de nature tout à fait opposée à celle de la matière, et qu'il y ait deux principes dans l'univers? Tel n'est pas notre sentiment, et ce serait, croyons-nous, aller trop loin que de le soutenir; nous pouvons admettre seulement, — et c'est ici que nous trouvons le terrain naturel de conciliation entre les *spiritualistes* et les *immortalistes* ou matérialistes spirites, — nous pouvons admettre, disons-nous, que l'âme est constituée par une particule de substance parvenue à un degré d'évolution suffisant pour lui permettre de commander à la matière; et cette hypothèse suffit amplement à expliquer tous les phénomènes observés.

Et la théorie que nous exposons est en parfait accord avec ce que nous connaissons de l'évolution générale des êtres. Il en résulterait que la matière avec les propriétés que nous lui connaissons, pesanteur, affinité, cohésion, etc., ne serait qu'une forme transitoire de la substance universelle en train d'évoluer vers un processus supérieur, vers ce que nous appelons l'état spirituel. Et cette évolution s'opérerait à la suite d'un travail préparatoire de fluidification tendant à diviser la substance en ses atomes constitutifs; ce serait, en d'autres termes, une désagrégation de la matière aboutissant à établir un nouvel équilibre entre ses atomes devenus plus indépendants les uns des autres, de sorte que ce que nous appelons âme ou esprit ne serait qu'un de ces atomes modifié et élaboré selon la loi naturelle de l'évolution progressive. Mais la substance sous cette forme supérieure, ne peut pas plus être appelée matière que l'homme parvenu à son entier développement ne saurait continuer à être désigné sous le nom de fœtus. Il vaut mieux, pour la clarté du langage, conserver l'ancienne locution d'*esprit* en se souvenant toutefois que cette expression n'implique plus une différence essentielle de nature, mais simplement une phase nouvelle de l'évolution infinie de la substance universelle.

Abordant maintenant la question de Dieu, nous ferons d'abord remarquer que l'idée d'un être suprême, créateur et maître absolu de l'univers, est innée dans le cœur de l'humanité. On a dit que l'homme est *un animal religieux*, et cela est profondément vrai. Même chez les peuplades les plus sauvages, parmi ces êtres dégradés qui n'ont de l'homme qu'une forme à peine ébauchée, chez qui le langage ne se formule encore que par un cri guttural à peine intelligible, on constate cette croyance à un être supérieur à l'humanité. Il est vrai que dans l'enfance des peuples cette idée de Dieu est bien incomplète et comme rudimentaire, mais de même que les conceptions morales de justice, de charité et de solidarité, elle se développe et progresse avec le temps.



nous la voyons passer successivement du fétichisme au polythéisme, du polythéisme au monothéisme ; et sans être arrivée à la perfection, elle s'est dégagée insensiblement des superstitions primitives en évoluant vers une donnée plus pure et plus acceptable par la raison. Mais il arrive trop souvent que quelques privilégiés de ces civilisations naissantes défigurent volontairement, dans un esprit de domination, la conception vraie de la Divinité, en prêtant à Dieu leurs propres défauts, et en lui attribuant des prescriptions dont le but caché est de tenir la masse du peuple dans l'abaissement et la servitude, et d'exploiter à leur bénéfice les sentiments de respect ou de crainte, inséparables de la nature humaine à cette phase de son évolution.

Cette déviation dans la conception de la Divinité est, à notre avis, la première et principale cause de la diffusion des doctrines athéistes. On s'est dit, non sans quelque apparence de raison : « Si Dieu est tel que nous l'enseignent les dogmes de certaines religions, s'il punit l'homme pour une faute qu'il n'a pas commise, si le châtement est le même pour celui qui aura mangé des aliments défendus et pour celui qui aura attenté à la vie de son semblable, il vaut certainement mieux qu'il n'y ait pas de Dieu, et il est préférable de laisser l'humanité libre de régler elle-même sa morale et de chercher, dans sa conscience, la distinction du bien et du mal, plutôt que de s'incliner devant la volonté d'un maître qui cherche à nous imposer des notions aussi fausses. »

De là, chez certains, négation absolue de la divinité et, chez un grand nombre d'autres, indifférence complète sur cette question et refus systématique de s'en occuper. Eh bien ! qu'on nous permette de le dire, nous sommes fermement convaincu que cette indifférence, en ce qui touche le problème de Dieu, serait un obstacle insurmontable aux progrès de notre doctrine, si elle se généralisait parmi les spirites. En effet, que recherchons-nous avant tout, nous les disciples d'Allan-Kardec ? C'est de répandre les nouvelles croyances parmi les masses, et d'attirer à nous le plus grand nombre d'adhérents possible. Est-il probable qu'on atteindra ce but en enseignant et proclamant hautement qu'il n'y a pas à s'occuper de la question de Dieu ! Mais, réfléchissez donc que c'est parmi les malheureux, les déshérités de la fortune, que nous faisons nos plus nombreuses recrues : les petits, les faibles, les opprimés viennent à nous en grande partie parce qu'ils savent, par les ouvrages du Maître, qu'il y a un Dieu souverainement juste et souverainement bon, qui fait supporter à chacun la conséquence de ses actes, et qui ne saurait imposer à aucune créature les suites d'une faute à laquelle elle n'a pas participé. Et puis, les hommes sont souvent si injustes, les esprits désincarnés nous poursuivent quelquefois avec tant d'acharnement, usant contre nous de leur puissance fluidique pour nous égarer et nous tromper, qu'on est à se demander quelle serait la destinée finale de l'humanité, s'il n'existait pas un régulateur suprême ayant



pour mission de remettre toute chose en état et de rendre à chacun la justice qu'il mérite.

Nous vous le disons en toute sincérité : si vous tenez à poursuivre la propagation de nos croyances, ne renoncez pas à l'idée de Dieu, ce serait un auxiliaire puissant dont vous vous priveriez gratuitement, et l'œuvre, si heureusement commencée, risquerait de s'arrêter brusquement, et de se perdre dans une indifférence générale.

Mais voici l'objection qu'on nous fait : si nous persistons dans l'affirmation de Dieu, nous ne manquerons pas d'éloigner de nous les savants, parce qu'il ne nous est pas possible de donner, quant à présent, une preuve expérimentale de son existence. Eh mon Dieu ! les savants sont-ils donc si bienveillants à notre égard, et leur adhésion à nos croyances est-elle si indispensable, que nous devions risquer pour les rallier de perdre le reste du genre humain ?

Mais vous avez donc oublié comment ils ont traité les débuts du magnétisme et du spiritisme ! Ils ont commencé par affirmer qu'il n'était pas de leur dignité de s'en occuper ; ils ont refusé formellement d'examiner les phénomènes, sous prétexte qu'ils *ne pouvaient pas exister*, et qu'ils n'étaient qu'un truc inventé par des charlatans pour tromper la crédulité des ignorants. Ce n'est que lorsque l'opinion publique leur a forcé la main, lorsqu'ils ont vu que quelques-uns des leurs tels que Charcot, Dumontpallier, Liégeois, etc., pour l'hypnotisme et la suggestion, Crookes, Wallace, Zoellner, pour les phénomènes spiritualistes n'hésitaient pas à faire connaître le résultat de leurs investigations, que certains d'entre eux ont avoué qu'il pourrait bien y avoir quelque chose là-dessous. Mais combien s'en trouverait-il, en France, qui oseraient, même après les travaux des maîtres que nous venons de citer, instituer des expériences publiques, pour l'étude de ces phénomènes ?

N'ayons donc pas tant de souci de ménager les préjugés et la susceptibilité de nos savants officiels. Ils seront bien forcés de suivre le courant lorsque la masse des personnes intelligentes sera avec nous.

Profitons de leurs travaux en leur empruntant leur méthode scientifique : appuyons-nous sur leur études et leurs découvertes dans toutes les branches des sciences humaines ; et allons de l'avant, sans nous retourner en arrière pour voir s'ils ne décident à marcher.

Mais, revenons à la question de Dieu, et voyons s'il est bien vrai, comme on l'affirme, que sa conception ne peut pas être l'objet de recherches scientifiques. Les travaux astronomiques ont, dans ces derniers temps, singulièrement agrandi le cercle de nos connaissances ; tout le monde sait qu'on est parvenu à l'aide de l'analyse spectrale à constater quels sont les éléments en suspension dans l'atmosphère des soleils qui roulent à des milliards de lieues de notre petite planète. — On n'a pas oublié que notre célèbre Le Verrier, se basant sur le calcul des perturbations observées dans la marche de certaines planètes exté-



rieures, a affirmé et démontré l'existence de la planète Neptune et que la découverte de cet astre a plus tard donné raison au grand mathématicien.

Mais que sont les planètes et les soleils, avec leurs dimensions colossales et leur multitude innombrable, comparés à l'espace incommensurable qui s'étend à l'infini entre les archipels de mondes? Ces espaces sont-ils absolument vides de toute substance? La science répond que non, et affirme l'existence d'un élément excessivement raréfié appelé *éther*, tenu en état de vibration continuelle par la propagation des ondes lumineuses caloriques et magnétiques. Quelle est la nature de ce milieu fluide? C'est ce que les recherches des physiciens n'ont pu encore déterminer et ce qu'on ne pourra probablement jamais préciser avec les instruments matériels dont nous disposons, parce que ce fluide est trop subtil pour faire impression sur la matière grossière dont ils sont composés. Est-ce une raison pour renoncer à toute tentative d'investigation dans ce sens? Nous ne le pensons pas. — Nous possédons en nous un élément fluide, ayant une grande analogie avec le fluide éthéré, s'il n'est pas absolument identique avec lui; d'un autre côté, nous savons que notre péricéphite peut rayonner à de grandes distances lorsque notre corps se trouve sous l'influence d'une action nerveuse ou magnétique. Pourquoi ceux d'entre nous, que leurs connaissances mettent en mesure de se livrer fructueusement à ces travaux, n'essaieraient-ils pas de faire des recherches sur ce terrain? Ils auraient peut-être là sous la main un instrument d'une sensibilité suffisante pour recueillir quelques notions précises sur la manière d'être et la constitution intime du fluide universel; et probablement cette nouvelle voie vers laquelle nous engageons nos frères à diriger leurs investigations, nous conduirait à une connaissance plus positive de l'action divine sur l'univers, qui serait elle-même le point de départ de nouvelles études; car nous l'affirmons *intuitivement*, sans pouvoir donner encore des preuves certaines de notre affirmation : *La science humaine n'embrassera le monde dans une synthèse vraiment universelle, que lorsqu'elle se sera complétée par la science divine.*

Travaillons donc! et surtout ne divisons pas nos forces et ne dépensons pas nos énergies en vaines querelles de mots! Dieu nous appelle à lui, comme il attire toutes les créatures. Répondons à son appel, et si nos corps sont encore trop lourds pour s'élever dans les espaces éthérés, que du moins notre péricéphite prenne l'habitude de rayonner vers ces régions mystérieuses, où il y a encore tant de choses à découvrir et où *sûrement* nous trouverons à force de labeurs la solution du grand problème de la divinité.

CEPHAS.



## LE SPIRITISME ET SES ADVERSAIRES

(Suite) voir la Revue du 1<sup>er</sup> novembre 1886

Cette parabole de Capharnaüm nous montre la persistance que J.-C. mettait à s'exprimer par métaphores ou figures couvrant le sens spirituel par une image matérielle. Il y expose d'abord qu'il faut s'occuper de la vie spirituelle, qui ne meurt pas, qu'il nous apporte, et non de la vie matérielle qui périt; et lorsque ses auditeurs ne l'approuvent ou ne le comprennent pas, il cherche à les persuader, non par des explications précises et directes, mais en développant ou accentuant sa diction toujours imagée, laissant à ses auditeurs le soin de remplacer la figure matérielle par le sens vrai.

Habitué à la précision de notre langage et des sciences modernes, cette diction figurée nous étonne; mais elle était très usitée chez les Juifs et tous les Orientaux, moins positifs, mais plus sensibles que nous aux images et aux fictions poétiques.

Ainsi, en observant attentivement la parabole du pain de vie, (du verset 26 au v. 57, Saint Jean, Chap. 6), on voit clairement que les mots matériels, chair, sang et nourriture, doivent toujours être pris dans un sens spirituel.

S'il en est ainsi pour cette parabole, il en sera de même pour la Cène du Jeudi-Saint, où J.-C. a offert à ses apôtres le pain et le vin, comme étant son corps et son sang; tandis qu'ils n'étaient que la figure de sa doctrine et de son influence spirituelle fortifiante; il les a bénis, probablement pour leur donner une vertu spirituelle ou magnétique pouvant agir utilement sur ses apôtres. Ces derniers et les trois premiers évangélistes, ont-ils pris réellement cette consécration pour la transsubstantiation du pain en chair, et du vin en sang de J.-C.? C'est fort douteux. Il est probable que l'Eucharistie, d'abord vénérée, puis adorée, a été établie progressivement par le zèle ardent et irréfléchi des premiers chrétiens. Saint Jean, l'ami de J.-C., qui était peut-être mieux renseigné ou doué d'une spiritualité plus développée que les autres évangélistes, paraît avoir attaché plus d'importance à la parabole de Capharnaüm qu'il raconte en détail, qu'à la transsubstantiation du pain et du vin, dont il ne parle pas. Il est assez probable que les agapes, repas que les premiers chrétiens faisaient en commun dans les églises en mémoire de la Cène, et qu'on supprima plus tard à cause de leurs abus, ont été pour quelque chose dans l'établissement de l'Eucharistie (communion ou réunion des fidèles).

Saint Paul, dans sa première lettre aux Corinthiens, Chap. II, leur reproche ainsi les désordres qui avaient lieu dans leurs agapes: Ce qu'on y fait n'est pas manger la Cène du seigneur. Chacun se hâte de prendre son repas particulier; il en résulte que l'un a faim et que l'autre est rassasié. Ces désordres constatés, Paul leur rappelle la consécration



du pain et du vin dans la Cène de J.-C. comme la racontent les évangélistes, mais ce récit n'est pas du tout clair; il ne dit pas si l'agape consistait dans un véritable festin, si on y distribuait le pain et le vin consacrés et qui était chargé, de leur consécration, si l'agape et la Cène étaient deux choses distinctes. Paul ajoute : Ceux qui mangeront la Cène indignement seront coupables; (mais il ne parle pas des conditions nécessaires pour la manger dignement); c'est pour ce péché que, parmi vous, il y a plusieurs infirmes et malades et que plusieurs sont morts. Quand vous vous assemblez pour manger, (il ne dit pas si c'est l'agape ou la Cène), attendez-vous les uns les autres; et si quelqu'un a faim qu'il mange dans sa maison. »

Ce récit est confus et incomplet, mais il nous indique une chose, c'est que la confession n'existait pas alors; car Saint-Paul dans ses conseils n'aurait certainement pas oublié de la désigner comme la préparation indispensable à la Cène. Nous voyons par ce passage et par beaucoup d'autres que nous sommes très souvent bien mal renseignés par les livres saints, et que la consubstantiation du pain et du vin, affirmée par l'Eglise dans l'Eucharistie, n'est point du tout démontrée par les écritures.

#### LA CONFESSION

La confession est une institution disciplinaire fortement soutenue par l'Eglise Romaine, qui se base d'abord sur ce que J.-C. a dit à Saint-Pierre : Tout ce que tu lieras et délieras sur la terre sera lié et délié dans le ciel, paroles rapportées seulement par Mathieu (Chap. 16, v. 19). Il est évident que c'est une délégation de pouvoirs administratifs faite à l'Eglise chrétienne, personnifiée par Pierre. Mais l'Eglise s'appuie principalement sur ce que J.-C. après sa résurrection dit à ses apôtres réunis : (d'après Saint-Jean (Chap. 20, v. 21 et suivants) Que la paix soit avec vous, comme mon père m'a envoyé, je vous envoie aussi de même. Puis, il aurait ajouté en soufflant sur eux : Recevez le Saint-Esprit; les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et retenus à ceux à qui vous les retiendrez.

Luc le raconte d'une manière différente (Chap. 24, v. 45 et suivants) : J.-C. ouvrit l'esprit de ses disciples, afin qu'ils entendissent les écritures, qui disent qu'il fallait que le Christ souffrit et ressuscitât d'entre les morts et qu'on prêchât en son nom la pénitence et la rémission des péchés dans toutes les nations, en commençant par Jérusalem. Mathieu et Marc ne mentionnent pas ce passage, et les récits de Jean et de Luc diffèrent notablement; le premier paraît favorable à l'institution de la confession, le second est tout simplement le langage des anciens prophètes prêchant la pénitence pour la rémission des péchés; il n'y a dans celui-ci rien qui concerne la confession.

Nous voyons par ce passage que les évangélistes n'appréciaient



pas de même les paroles souvent figurées de J.-C., et qu'ici ce n'est pas seulement la lettre, mais bien l'esprit qui se montre tout différent. D'après l'Eglise romaine, la confession est l'acte le plus important des catholiques, puisqu'il leur ouvre ou ferme les portes du ciel; comment se fait-il qu'une institution si nécessaire, que l'Eglise attribue à J.-C., ne soit mentionnée ni par Mathieu, ni par Marc, disciple de Pierre? et que les évangélistes qui en parlent ne soient pas d'accord entre eux? Cela nous indique que les apôtres n'ont pas interprété comme Jean, les paroles de J.-C., et que, de même que Luc, disciple de Paul, il les ont comprises comme la continuation de l'ancien mode de pénitence; et, ce qui le prouve, c'est que ni Paul ni aucun des apôtres ne mentionnent dans leurs actes ou leurs lettres, l'institution de la confession faite à un ministre de l'Eglise; comment tous auraient-ils oublié d'en parler? On peut conclure de là que la confession auriculaire n'existait pas du temps des apôtres? Existait-elle à la fin du quatrième siècle? Pas davantage. Saint Jean Chrysostôme dans ses homélies, en parlant de la pénitence, dit à plusieurs reprises qu'il faut demander pardon de ses péchés à Dieu qui est un confident infiniment plus discret que les hommes; Saint Augustin dit quelque part à peu près la même chose; aucun ne parle de la confession auriculaire; par conséquent l'église ne peut pas soutenir que son institution remonte à J.-C. Pendant les deux premiers siècles, les chrétiens, peu nombreux, persécutés dans leurs croyances, unis et stimulés par leur zèle religieux, s'avouaient mutuellement leurs fautes et se donnaient des conseils réciproques; ces confidences intimes les reliaient et les soutenaient. Au troisième siècle, le Christianisme se développa et lorsqu'il devint la religion de l'État, au quatrième siècle, il s'organisa solidement; les groupes secrets et intimes ne furent plus nécessaires, les confidences mutuelles cessèrent.

Alors les chrétiens demandèrent des conseils à leurs pasteurs ou prêtres qui devinrent leurs directeurs; l'Eglise engagea le plus possible les fidèles dans cette voie, en s'appuyant sur les paroles de J.-C. rapportées par Jean, Chap. 20, v. 21. Elle délégua aux prêtres le pouvoir de donner aux fidèles l'absolution de leurs péchés, dont le nombre dut augmenter notablement à mesure que le code religieux se compliquait à cause des exigences d'un culte de plus en plus chargé.

Une chose nous prouve que la confession auriculaire est une institution inquisitoriale de l'Eglise, c'est quelle se développa en même temps que la puissance papale; cette dernière ayant progressé jusqu'à Innocent III, ce fut sous ce pape, au quatrième concile de Latran, en 1215, que la confession fut déclarée obligatoire au moins une fois l'an.

La confession est nécessaire dans la vie conventuelle, où les membres sont tenus à l'aide d'une sévère discipline morale et physique. Certains catholiques, effrayés par les exigences et les dogmes terrifiants de leur religion, trouvent dans la confession un remède à leurs scrupules et à



leurs terreurs. Mais, pour la généralité des gens, la confession a peu d'effet utile, car la facilité avec laquelle l'absolution leur est donnée, fait qu'ils y comptent et modifient peu leur manière de vivre.

Les états protestants, qui n'ont pas la confession, sont généralement plus moraux, et, sous beaucoup de rapports, marchent mieux que les états essentiellement catholiques. La confession est tout simplement un acte de soumission au clergé, c'est tout ce qu'il demande maintenant des populations. La confession est une terrible tyrannie, puisque un juge secret, sans contrôle et sans appel, peut suivant sa volonté ou son appréciation, vous ouvrir ou fermer les portes du ciel ou de l'enfer, surtout si ce confesseur est fanatique ou dépourvu de jugement. Que penser de ces questions immorales et indiscrettes, que beaucoup de prêtres, souvent jeunes, adressent à leurs pénitentes jeunes aussi, sur la manière dont elles se comportent dans les rapports intimes qu'elles ont avec leur mari? C'est l'inquisition obscène portée sous le voile religieux dans le sanctuaire de la pudeur conjugale. Un souverain timoré qui se confesse à un prêtre fanatique ou intrigant est complètement à sa merci; Louis XIV ne l'a que trop montré, lorsque dirigé par les jésuites La Chaise et Letellier, il a cruellement persécuté les protestants; en comprimant la liberté religieuse, il l'a transformée en philosophie sceptique et en esprit révolutionnaire dont nous ne pouvons pas nous débarrasser.

Ce n'est certainement pas la droiture évangélique qui a imposé une institution qui froisse et abaisse autant la dignité et l'indépendance humaines; c'est l'Eglise qui a inventé et imposé la confession pour enlacer toute l'humanité dans sa théocratie despotique et jésuitique. Nous avons parlé des trois sacrements qui choquent le plus le bon sens; le baptême, à cause du dogme révoltant du péché originel; l'eucharistie avec la transsubstantiation du pain et du vin et la confession, avec sa tyrannique inquisition. Nous ne parlerons pas des quatre autres sacrements qui choquent moins la raison.

Quand au dogme des peines éternelles qui voue aux enfers la majorité du genre humain, il est aussi invraisemblable que celui du péché originel; pourquoi Dieu, qui prévoit tout, même la destinée des hommes, aurait-il créé tant de malheureux que, d'avance, il savait voués à cette triste fin; inconséquence inadmissible de la justice et de la bonté divines. Il y a probablement quelques figures, dans les paroles attribuées à J.-C., au sujet des peines éternelles, qu'il ne faut pas prendre à la lettre, et que ses auditeurs ont peut-être mal interprétées, surtout quand on voit que celui qui aura traité de fou son frère subira cette cruelle punition; J.-C. a souvent énoncé des choses d'une manière hyperbolique et peu précise; c'est ce qu'il ne faut pas oublier.

(A suivre)

AMY



## DÉMONSTRATION EXPÉRIMENTALE DES LOIS DE LA POLARITÉ HUMAINE

M. le docteur Chazarain a fait, dans la salle de la Société des études psychologiques, devant une nombreuse assistance, une démonstration expérimentale des lois de la polarité.

Il a fait précéder la partie expérimentale de sa conférence de considérations, et d'explications, du plus grand intérêt sur le caractère empirique du magnétisme à ses débuts, sur la nature du sommeil nerveux et sur les moyens de déterminer soi-même les pôles de l'organisme humain.

Nous voudrions pouvoir reproduire pour les lecteurs de la *Revue* cette partie de la causerie du sympathique conférencier. Mais la place nous manque et nous devons, à notre grand regret, arriver de suite à la partie expérimentale de la conférence, celle qui était le plus vivement désirée et le plus impatiemment attendue.

Le conférencier définit d'abord la polarité, détermine la localisation des pôles de l'organisme humain et indique les principaux changements d'état dynamiques qui résultent des actions polaires. Voici à peu près comment il a fait cette exposition :

On admet généralement aujourd'hui que l'éther, ce fluide impondérable qui occupe toute l'étendue de l'espace, pénètre tous les corps sans distinction et qu'il y produit deux courants : l'un positif, l'autre négatif.

Les points de sortie du courant positif sont dits *pôles positifs*, et ceux qui donnent passage à la sortie du fluide négatif sont dits *pôles négatifs*.

Ainsi, tous les corps sont polarisés, les corps inorganiques, comme les végétaux et les animaux.

Chaque pôle d'un corps approché d'un sensitif, produit sur son organisme des effets tout spéciaux, suivant le point où son action s'exerce. Ainsi le pôle positif d'un aimant, mis en contact avec le petit doigt de l'une quelconque des deux mains y détermine une *contracture*, que fait ensuite cesser le contact d'un pôle négatif.

Le pôle *négatif*, mis en contact avec le pouce, le contracture ; puis le contact du pôle positif le *décontracture*.

Il en est de même des extrémités d'une tige de fer, de cuivre, d'un bâton de soufre..., dont l'une est positive, et l'autre négative.

D'après cette différence dans les actions provoquées chez les sensitifs par les applications des pôles des différents corps (et surtout de ceux de l'aimant et des côtés externe et interne de la main), on a été amené à reconnaître, dans le corps humain, une polarité bien déterminée, deux pôles bien nettement caractérisés :



Le côté droit du tronc et de la tête est *néгатif* ;

Le côté gauche est *positif* ;

Le côté interne des membres (côté du pouce et du gros orteil) est *néгатif* ;

Le côté externe des membres est *positif* ;

De sorte que le corps humain présente cinq aimants principaux, analogues aux aimants recourbés en fer à cheval ;

Un premier, formé par le tronc et la tête ;

Deux, formés par les deux membres supérieurs ;

Deux, formés par les deux membres inférieurs,

#### PROPRIÉTÉS DES ACTIONS MANUELLES ISONOMES ET HÉTÉRONOMES

Comme nous allons le constater expérimentalement, les applications manuelles de même nom (isonomes) sont répulsives, comme les contacts des pôles de même nom des aimants ; elles sont en outre contracturantes ;

Les applications de *nom contraire* (hétéronomes) sont attractives, comme les contacts des pôles de nom contraire des aimants ; elles sont en outre décontracturantes.

Toutes les applications contracturantes (et je ne parle pas ici seulement des actions polaires) déterminent le sommeil somnambulique et, suivant leur intensité et leur durée, produisent bien nettement et successivement les trois phases de l'hypnotisme, qui sont la *catalepsie*, le *somnambulisme*, la *léthargie*.

La catalepsie est le premier degré, le somnambulisme, le deuxième, la léthargie, le troisième.

On fait passer à volonté le sujet d'un de ces états à un autre, en faisant intervenir les applications des pôles de même nom (isonomes) et les applications des pôles de nom contraire (hétéronomes), soit de la main, de l'aimant ou de la pile.

Ainsi, avec la main droite placée devant la tête et la face palmaire en bas, on obtient successivement : la catalepsie, le somnambulisme, la léthargie.

Avec un aimant ou une pile, dont les pôles sont mis devant le front, en position isonome, on produit dans le même ordre les trois susdites-phases, du sommeil hypnotique, ce qui prouve l'identité de leur action. C'est ce que je vais vous démontrer à l'aide de nos sujets.

Les expériences proprement dites commencent ensuite.

M. le docteur Chazarain endort son sujet successivement par l'une et l'autre main, placées devant le front, par l'aimant et par les électrodes de la pile appliquées en position isonome, (c'est à dire pôle positif et petit doigt à gauche, pôle négatif et pouce à droite), le sommeil magnétique ou hypnotique, dont il provoque les trois phases dans l'ordre suivant : catalepsie, somnambulisme, léthargie.



En renversant l'ordre des pôles, et faisant ainsi une application hétéronome, il ramène le sujet de la léthargie au somnambulisme, et du somnambulisme à la catalepsie, qui est la première phase.

Une nouvelle position isonome transforme la catalepsie en somnambulisme, état dans lequel les expériences vont continuer.

Ces expériences portent d'abord sur les membres. L'expérimentateur ayant produit la contracture du bras droit par action mécanique, produit la résolution sur place de cette contracture par une application hétéronome de sa main droite sur celle du sujet et cela en quelques secondes.

De ce bras droit décontracturé, il approche celle de ses mains qui lui est demandée par un spectateur, en position isonome, c'est à dire pouce sur pouce, petit doigt sur petit doigt, et il provoque une nouvelle contracture.

Agissant alors sur le bras gauche (libre) du sujet, par une application isonome, il transporte la contracture dans ce bras libre, en dégageant, le bras droit primitivement contracturé !

Une application hétéronome, sur ce dernier membre actuellement libre, y détermine le transfert, aussitôt suivi de résolution dans les deux membres.

Ce qui nous a le plus frappé, ce sont les attractions provoquées par les positions hétéronomes et les répulsions par les positions isonomes. Le sujet semblait être attiré et repoussé tour à tour, soit avec les mains, soit avec l'aimant, comme les pôles d'une boussole sont attirés ou repoussés par ceux d'un barreau aimanté.

M. le Dr Chazarain, avec les mains et avec l'aimant en position hétéronome (pôle positif et petit doigt à droite de la ligne médiane, pôle négatif et pouce à gauche) promenés de bas en haut, le long des cuisses et des membres supérieurs jusqu'aux épaules, oblige le sujet à quitter la position assise et à se lever; puis, il se place devant lui, en dirigeant vers sa poitrine une de ses mains ou son aimant, toujours en position hétéronome et le sujet s'avance aussitôt vers l'expérimentateur.

Si celui-ci retourne sa main ou son aimant, de manière que la position de leurs pôles soit intervertie et devienne isonome, le sujet est immédiatement repoussé et, si la position isonome est maintenue, elle détermine une rigidité générale et la chute du sujet en arrière.

La main ou l'aimant, devant la poitrine du sujet, en position isonome, ou les deux électrodes de la pile, mis en contact avec la même région et aussi en position isonome, provoquent la rigidité générale, que fait cesser une position inverse. Et, si cette position inverse qui est hétéronome est continuée, il en résulte une résolution musculaire générale, accompagnée de paralysie du mouvement et des organes des sens, autrement dit un état léthargique.

Si la position hétéronome est primitive au lieu de succéder à une



position isonome, elle provoque également la résolution musculaire complète et la paralysie.

Le conférencier a fait remarquer qu'on *endormait* et qu'on *réveillait* aussi bien avec l'une ou l'autre des deux mains, pourvu qu'elles fussent en position isonome pour *endormir*, en position *hétéronome* pour *réveiller*.

L'attraction et la répulsion, la résolution musculaire et la contraction générale, comme toutes les phases de l'hypnotisme ont été également provoquées, ainsi que nous l'avons déjà fait observer, avec l'une ou l'autre main, quand la position a été isonome pour la contraction, la répulsion et le sommeil, *hétéronome* pour la décontraction, l'attraction et le réveil.

De ces résultats, il faudrait conclure, avec le conférencier : 1° que l'*existence d'un aimant humain antéro-postérieur*, dont la branche positive occuperait la partie médiane de la face antérieure du tronc et de la tête, et la branche négative la partie médiane de la face postérieure du tronc et de la tête est une *hypothèse inadmissible* en désaccord complet avec les faits ; 2° que *le membre supérieur droit et le membre supérieur gauche ne sont pas, le premier, positif, et, le second, négatif*, comme le veut la même théorie, lorsque chacun a les deux pôles, le côté du petit doigt (côté externe) étant positif, et le côté du pouce (interne) étant négatif dans les deux membres.

Si le milieu de la poitrine et de la tête étaient de polarité positive, a dit encore le conférencier, la main gauche, que l'on prétend être négative dans son ensemble, ne pourrait jamais déterminer la contraction par cette zone antérieure, puisqu'elle ne pourrait y produire qu'une action *hétéronome* (décontracturante). Et cependant, la main gauche placée sur la région dont-il s'agit, de façon que le petit doigt soit à gauche et le pouce à droite détermine la contraction. Pourquoi? Parce que sa position isonome place le pouce (négatif) sur le côté droit (négatif) et le petit doigt (positif) sur le côté gauche (positif).

La théorie qui affirme l'existence de cette zone médiane, positive en avant et négative en arrière du tronc et de la tête, donne aussi à tort, en dehors de cette zone, la polarité positive au côté droit et la polarité négative au côté gauche.

C'est encore une grave erreur, d'après le conférencier.

D'après lui, le côté droit serait bien négatif, et le côté gauche positif : tous les faits le prouvent, l'action des mains, des barreaux aimantés et de la pile.

En effet, dit-il, un barreau aimanté, mis en travers de la poitrine, détermine la résolution musculaire générale quand son pôle  $+$  est à droite et son pôle  $-$  à gauche, d'où il faut conclure à une position *hétéronome*. Donc, le pôle de l'aimant  $+$  est, dans ce cas, en rapport avec un point négatif et le pôle  $-$  avec un point positif.



Le pôle positif de la pile, appliqué sur la droite de la poitrine, et le pôle négatif sur la gauche produisent également la résolution musculaire. Donc leur position est hétéronome.

La main droite ou la main gauche placée de manière que le petit doigt (positif) soit à droite (—) et le pouce (négatif) à gauche (+) détermine le même effet.

L'aimant, les électrodes et les mains placées en position inverse, provoquent au contraire la contracture générale.

Donc, le côté gauche est bien positif et le côté droit négatif.

Ici, le conférencier ouvre une parenthèse :

La détermination exacte des pôles de l'organisme humain et la connaissance positive de leur siège est, dit-il, d'une importance capitale. Quiconque les méconnaît et *prétend faire de la polarité médicale*, n'est qu'un empirique dangereux, capable d'occasionner des malheurs irréparables.

Ainsi, qu'un magnétiseur, ayant adopté la théorie fantaisiste dont je viens de démontrer la fausseté, soit appelé auprès d'un malade, atteint d'angine de poitrine (maladie caractérisée par une contracture des plus douloureuses du cœur et des muscles intercostaux) et applique *sa main gauche sur le devant du thorax* du patient; comme je viens de le faire tout à l'heure sur notre sujet et vous verrez ce qui en résultera, bien qu'on dise que cette main que l'on soutient être négative ne puisse, par sa face palmaire, que produire une action hétéronome sur la partie médiane de la poitrine.

Mais l'expérience n'est pas à faire, car elle serait homicide : La contracture, la dyspnée et la douleur seraient tellement augmentées, que l'épuisement de l'activité musculaire s'en suivrait et l'on aurait bien alors la résolution, mais la résolution avec la mort du malade.

Pareil malheur pourrait arriver si, comme cela est conseillé et écrit, on s'avisait, pour calmer ce malade, d'appliquer le pôle N ou positif de l'aimant sur le côté gauche du tronc et le pôle S ou négatif sur le côté droit.

Il serait également dangereux de faire de la polarité renversée sur la tête soit avec les mains, soit avec l'aimant, soit avec l'électricité.

On peut ainsi transformer un trouble passager en un état congestif suivi de folie, comme je l'ai constaté chez une jeune fille à qui, l'électrisation empiriquement appliquée sur le cuir chevelu, a fait perdre la raison.

Les inconvénients d'une telle pratique seront moindres évidemment quand il s'agira des membres, mais les conséquences de l'application des mêmes pôles de la main ou de l'aimant sur les deux moitiés internes et externes d'un bras ou d'une jambe, lesquelles sont de polarité différente, pourraient encore être pernicieuses, car cette application



irrationnelle fixerait les désordres au lieu de les atténuer ou de les faire disparaître.

Cette localisation des pôles de l'organisme humain ne peut plus aujourd'hui être contestée, a fait observer M. le Dr Chazarin; elle a subi l'épreuve de l'observation clinique et ceux qui ont fait du magnétisme, de la magnéto-thérapie et de l'électro-thérapie d'après cette constatation scientifique, qui repose sur des milliers de faits, n'ont jamais trouvé en défaut les lois qui en résultent, soit qu'ils se soient servi, pour provoquer les phénomènes, des actions polaires de la main, de l'aimant, de l'électricité, soit de la lumière colorée, des corps des animaux, des végétaux et des substances inorganiques, dont la polarité a été signalée par nous, depuis bientôt un an, à une foule de personnes qui, pour la plupart, ont été invitées à assister à nos expériences.

Nous ajoutons, à cette remarque du conférencier, que M. le Dr Burot, professeur à l'école de médecine navale de Rochefort, le savant auteur de la découverte de l'action des médicaments à distance, ayant été mis, dès le mois d'octobre 1885 par les auteurs de la brochure: *Découverte de la polarité humaine*, au courant de leurs recherches, a répété avec un succès constant les expériences de MM. Chazarain et Dècle (1). Il a reconnu l'exactitude des lois aussi claires que simples qu'ils ont formulées et il vient de recommander à l'attention du monde savant, dans un remarquable article publié par la *Revue de l'hypnotisme*, l'étude des questions que soulève la démonstration expérimentale des lois et de la polarité humaine.

---

## LES PLAIES DU SPIRITISME

(Suite) Voir la *Revue* du 1<sup>er</sup> novembre 1886

*Les funérailles.* — Je voudrais qu'on remplaçât les mots : enterrement civil par ceux d'enterrement spirite. Civil, d'après les idées reçues, exprime l'absence de tout sentiment religieux. Nous, spirites, nous devons repousser une pareille imputation. Nous avons des exemples d'enterrement spirite que nous pouvons imiter, en faisant connaître qu'un enterrement spirite est sincèrement religieux, condition qui manque aux enterrements cléricaux.

Quand un spirite meurt, il laisse ordinairement derrière lui, parmi ses parents, amis et connaissances, un certain nombre de personnes non spirites, qui seraient froissées, qui trouveraient fort mauvais que des

(1) A cette époque, M. Dècle s'est rendu à Rochefort et à la Rochelle avec le sujet Marie, et a répété, devant MM. Burot et Mabile et plusieurs professeurs de l'école de médecine navale, toutes les expériences de polarité faites par lui à Paris à l'aide des mains, de l'aimant, de l'électricité, des végétaux, des minéraux, de la lumière, etc.



spirites voulussent faire à l'enterrement autre chose que ce que l'usage a prescrit. J'approuve donc ces spirites qui obéissent avec résignation à la loi impérieuse, inexorable, de l'usage. Je demande seulement la permission d'examiner ici ce qu'il conviendrait de faire pour être conséquent avec nos croyances.

A la mort, l'esprit se dégage de la matière et n'a plus rien de commun avec elle, sinon le souvenir et la forme que le corps charnel a imposée au corps périsprital; mais tous les liens qui les unissaient n'en sont pas moins brisés, complètement et sans retour. Le corps charnel, quand l'âme s'en est séparée, c'est quelque chose comme une vieille chemise qu'on a jetée de côté pour ne plus s'en servir; on pourrait même, sans trop d'exagération, le comparer aux détritrus dont la nature nous force de nous débarrasser à un moment donné, car il a de commun avec les détritrus que mis, de côté, il ne tarde pas à se déformer et à devenir infect.

Tout ce qu'on doit lui accorder, lorsqu'il n'est plus qu'une dépouille, c'est la pudeur et le respect, mais voilà tout. Le nouveau désincarné est tout joyeux de n'avoir plus rien de commun avec ce corps qui lui rappelle plus de douleurs que de pures jouissances; il désire surtout ne plus la voir, ne plus en entendre parler. Voir son cadavre après la désincarnation est pour l'esprit une punition cruelle; elle n'est infligée qu'à ceux qui ont commis de grandes fautes.

Infligée par Dieu est une expression inexacte, que la tyrannie de l'usage nous impose. Dieu ne punit personne, il veille seulement à l'exécution des lois de la nature; d'après ces lois c'est nous qui sommes les auteurs, les artisans des maux qui nous arrivent.

Quand vous assistez à un enterrement, vos fluides attirent l'esprit du désincarné qui se trouve forcé de suivre son cadavre, qu'il voit à travers les planches, et dont la vue lui est plus ou moins désagréable. Il ne vous en fera pas de reproches, parce qu'il tient compte de vos bonnes intentions; il dira comme le Christ : Mon Dieu, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

Les enterrements ont encore d'autres inconvénients plus ou moins fâcheux; souvent les parents ou amis n'ont pas eu le temps d'envoyer à tous des lettres de faire part, vu la brièveté du délai accordé par les règlements.

Quelquefois, à l'heure indiquée, il pleut, les chemins sont mauvais, la distance à parcourir pour se rendre au cimetière est longue dans les villes; ceux qui habitent loin du lieu du décès ne peuvent guère assister à l'enterrement ou ne le peuvent pas du tout, quoique ayant avec le défunt les mêmes liens que les parents et amis à portée de s'y rendre.

Les funérailles, pour nous spirites, devraient être quelque chose d'analogue à ce que pratiquent les ouvriers quand ils font la conduite à un de leurs camarades; on se réunit dans un lieu agréable pour tous,



pour le partant comme pour les restants et là, on se dit au revoir, on se donne des poignées de main, on se promet mutuellement de ne point s'oublier et l'on tient sa promesse.

Les spirites, au lieu de se réunir au cimetière, devraient le faire dans une salle quelconque, en choisissant le jour et l'heure commodes pour le plus grand nombre; cette cérémonie funèbre aurait lieu partout où le défunt aurait quelques parents ou quelques amis; seulement on aurait soin de choisir des heures ou des jours différents, avec médium le nouveau désincarné serait évoqué.

Voyons, est ce qu'une pareille cérémonie ne serait pas cent fois préférable à ce qui se passe à nos enterrements? Il est bien entendu qu'elle n'aurait lieu que si les parents et amis du défunt, non spirites, étaient peu nombreux, et encore les spirites pourraient la pratiquer après avoir assisté à l'enterrement, par convenance, par obéissance à l'usage.

Dans mon testament je demande que personne n'assiste à mon enterrement, qu'aucun indice ne fasse connaître le lieu où j'aurai été inhumé, que l'étoffe qui recouvrira ma bière soit de couleur verte, que personne ne porte mon deuil. Ces deux dernières dispositions ont déjà été adoptées par des spirites.

*Les anniversaires et autres cérémonies commémoratives.* — Il va sans dire que je condamne formellement les monuments funéraires, les pierres sépulcrales et toute espèce d'indice sur les tombes. Que le défunt ait une bonne place dans vos cœurs, cela vaut beaucoup mieux. On me fera cette objection : L'homme a besoin d'objets matériels pour raviver et fixer ses souvenirs; je l'admets parfaitement. Voici comment je remplacerais les cimetières qui devraient être des lieux déserts tant que la crémation ne sera pas adoptée : Il y aurait dans chaque localité une ou plusieurs salles des morts et chaque trépassé, par les soins de ses parents ou amis ou de la commune, aurait là son casier, sa niche, fermée par un cadre vitré.

Cette niche comporterait un tableau donnant une courte biographie du défunt. Il aurait là son portrait ou sa photographie, ainsi que différents objets de nature à rappeler avantageusement son souvenir : L'intérêt du capital dépensé pour la construction de la salle serait soldé par ceux qui se seraient réservé une ou plusieurs de ces niches.

Là on pourrait visiter ses chers disparus, en leur donnant rendez-vous, sans les condamner à la vue peu agréable de leur dépouille mortelle et loin de là, on aurait eu l'attention délicate de déposer dans leur niche quelque chose dont la vue leur ferait plaisir.

Quand on demande à un bon esprit ce qu'il pense du monument qu'on a élevé sur sa tombe, voici, en substance, sa réponse : Mes amis, je suis sensible à l'intention que vous avez eue d'honorer ma mémoire et de me prouver vos bons sentiments, mais vous m'eussiez été encore plus



agréables si, à mon intention, vous aviez employé cet argent à quelque bonne œuvre, par exemple à soulager quelque misère.

Tous les ans, au 31 mars, les spirites parisiens vont sur la tombe d'Allan-Kardec célébrer ses vertus et son mérite, lui témoigner leur reconnaissance des éminents services qu'il a rendus à la propagation du spiritisme; voilà une très belle action qu'on ne saurait trop louer, car la reconnaissance est une vertu d'autant plus belle qu'elle est assez rare. Que d'esprit, que de lumières, que de beaux sentiments sont mis en évidence par des orateurs des deux sexes! On est vraiment fier d'être spirite quand on voit le spiritisme représenté par d'aussi brillants talents. Mais pourquoi choisir pour lieu de réunion celui qu'on devrait surtout éviter? La cérémonie se passe en public, en présence de curieux, qui trouvent notre langage ridicule.

En ne considérant pas la tombe comme la condition *sine qua non* d'une réunion commémorative vous donneriez aux spirites du monde entier la faculté de pratiquer la même cérémonie, partout où ils seraient en nombre pour se réunir à la même intention, seulement en choisissant des heures où des jours différents.

Certes, Allan-Kardec est le premier parmi les apôtres du spiritisme; il tient à une grande distance ceux qui ont voulu marcher dans la même voie que lui. Cependant, ces frères, d'un mérite secondaire, ont aussi droit à autre chose qu'à notre oubli complet. En traçant cette dernière ligne je me sens vivement surexcité par leurs fluides; ils me disent: frère, frère, plaidez notre cause. Ah! si mon talent d'écrivain était à la hauteur de ce que j'éprouve, que de pages éloquentes j'écrirais pour stimuler l'indifférence de nos frères trop oublieux. L'un a rendu des services comme médium zélé et dévoué, l'autre comme guérisseur de maladies, d'infirmités ou d'obsessions, un autre comme auteur de livres ou colloborateur de revues et journaux, un autre comme gérant ou directeur de ces publications, un autre a fait une propagande active. Oh! que c'est mal de ne plus s'occuper de ces bons frères, si méritants à divers titres!

Un seul jour dans l'année ne saurait suffire à leur payer le juste tribut de notre reconnaissance; qu'on en consacre plusieurs. Les mérites de nos chers disparus étant variés, il en serait de même des éloges qu'on aurait à faire de leurs travaux.

On fera cette objection: Nous les avons peu connus, ou bien leur biographie est à peu près effacée de notre mémoire. Il y a un livre dont la production est indispensable; ce serait quelque chose d'analogue à la vie des saints. Pour établir ce livre, on trouverait des documents dans les revues et les journaux spirites; par correspondance, on obtiendrait d'autres renseignements, car chacun s'empresserait d'apporter sa pierre à l'édifice. L'ouvrage pourrait être publié par livraisons, auxquelles on souscrirait d'avance.



Le hasard de ma mémoire me donne des noms de frères plus ou moins dignes de notre reconnaissance : Dozon, Dambel, de Paris; André Pezzani, de Lyon; Dombre, de Marmande; Dupuis, d'Ostende; Longpretz, de Liège; Devoluet, de Paris, (j'ai de ce dernier une lettre qu'il m'a écrite peu de jours avant sa mort, elle n'est pas achevée). Et j'oubliais Jean Guérin de Villenave de Rions; et Jean Darcy, d'Auteuil; et bien d'autres encore, par exemple Berbrugger, d'Alger; Demeure, d'Alby; Henri de Turck, de Bruxelles.

S'il est beau de s'occuper des frères désincarnés qui, par leurs travaux ont bien mérité de l'œuvre spirite, il est peut être encore plus beau, plus digne de songer aux égarés, aux esprits souffrants qu'il est en notre pouvoir de soulager par nos prières. Quelques-uns, heureusement peu nombreux, pour s'affranchir de ce devoir, qui incombe à tout spirite, ont nié l'efficacité de la prière. C'est une erreur regrettable : oui la prière est inefficace si elle n'est produite que par la bouche, mais quand elle part du fond du cœur, quand elle est fervente, qu'elle est l'expression d'une volonté énergique et puissante, elle produit des effets merveilleux, car vouloir c'est pouvoir.

En résumé, nous devons considérer que tout arbre doit être jugé par la qualité de ses fruits. Si nous voulons forcer l'estime des non spirites, jusqu'à présent assez mal disposés en notre faveur, cette estime nous devons la conquérir par la pratique de solides vertus personnelles, vertus de famille, vertus patriotiques, vertus sociales et humanitaires. Il faut que la parole d'un spirite soit tenue pour chose sacrée, que le titre de spirite soit une garantie d'honnêteté de probité, d'intégrité.

ARMAND GRESLEZ

---

## NÉCROLOGIE

Nous avons, avec regret, appris la mort de M. CÉSAR-ADOLPHE FROMONT, ancien négociant, officier d'académie, trésorier des anciens élèves du collège et du lycée, bibliothécaire du comice agricole et ancien administrateur des hospices et du bureau de bienfaisance, décédé à Lille, à l'âge de 78 ans. Son fils, M. Auguste Fromont, spirite éclairé, esprit distingué comme le fut son père, suit la voie que ce dernier lui a tracée, en se dévouant à la chose publique; c'est une famille justement honorée qui mérite toute notre sympathie.

M. *Antoine Louis Duparc*, chef de bataillon en retraite, chevalier de la légion d'honneur, est décédé le 11 novembre, à l'âge de 91 ans; sur la tombe de ce chercheur, de ce spirite franc et loyal, bien connu de tous les partisans de la cause, une dame, seule, a improvisé quelques paroles, la famille ayant omis de prier ses amis, d'honorer l'esprit de M. Duparc comme il le méritait, au nom de la justice et des services rendus à la cause du spiritualisme.



A Pantin, Seine, 400 personnes ont accompagné au cimetière la dépouille mortelle de MADAME GODILLOT, femme de bon sens, très charitable, âgée de 53 ans, qui avait semé le spiritisme autour d'elle ; la sympathie générale lui était acquise, mais les habitants de Pantin l'accusaient de s'égarer en croyant à Dieu, au spiritisme, à l'immortalité de l'âme, à la réincarnation. Sur sa tombe, après *Mme Carteret*, qui a prononcé de bonnes et courageuses paroles pour affirmer ses croyances spirites, *M. P.-G. Leymarie* a dû parler longtemps, pour bien expliquer à cette foule attentive, composée en majeure partie d'Athée, que le spiritisme seul prouvait l'immortalité de l'âme à l'aide du fait brutal ; que l'homme, résultat conséquent du travail séculaire du grand architecte, lequel avait dû préparer pour cet homme les terres du ciel en une série infinie de périodes millénaires, que cet homme était bien l'objectif qu'entrevoyait le grand ouvrier pour le bien représenter et tout transformer autour de lui. L'homme, résultat du labour actif, du principe actif par qui tout est, est, en conséquence, comme représentant direct de ce principe actif, un être éternel comme l'est ce principe ; il survit à la matière passive, au corps composé d'hydrogène, d'oxygène, de carbone et d'azote que nous rendions à la terre. Comme rien ne périt, que tout se transforme, l'esprit de l'homme subit cette loi des transformations et revient sur la terre, se créer un autre instrument de combat pour une nouvelle existence, instrument qu'il forme selon ses aptitudes intellectuelles et morales acquises, dans ses vies précédentes.

Ces explications et les conséquences que notre collaborateur en a tirées, ont intéressé bien vivement les auditeurs, puisque des groupes nombreux se sont formés à la porte du cimetière, pour demander à l'orateur, un supplément d'informations qu'il a été trop heureux de leur donner.

Sur la tombe de M. LUSSIEZ EUGÈNE, décédé à Troyes, le 19 novembre, le médium *M. Caillot*, professeur de charpente aux cours professionnels, a prononcé de généreuses paroles, pleines de cœur, pour rendre justice à ce fondateur du spiritisme, à Troyes, à cet homme dévoué ami de tous les progrès, qu'une surdité prématurée, avait forcé au repos et à l'abandon de la direction de son groupe ; les paroles de M. Caillot ont été écoutées avec recueillement par l'assistance. Après lui, M. S.-G. Leymarie, délégué par la *Société scientifique du spiritisme*, a lu l'article suivant du journal *l'Aube*, de Troyes, article reproduit par les cinq journaux de la Ville :

« NÉCROLOGIE. — Nous avons sous la main une lettre de faire part nous annonçant la mort de M. Jules-Eugène Lussiez, fervent disciple d'Allan-Kardec, le célèbre spirite qui a le plus contribué à répandre en France cette épidémie de *supranaturalisme* qui travailla tant les esprits pendant 10 ans. Cette lettre émane non-seulement de la famille



de M. Lussiez, mais encore de la société scientifique du spiritisme de Paris.

« Le défunt était l'honnêteté personnifiée ; son affabilité, son bon cœur lui avaient attiré les sympathies et l'estime de toutes les personnes avec lesquelles il était en relations.

« La mort de sa femme — survenue il y a deux ans — l'avait péniblement affecté.

« M. Lussiez était un des doyens des employés de la maison de bonneterie Evrard (actuellement Olivier, Rabanis et C<sup>e</sup>). Depuis plus de vingt-six ans, il travaillait dans cette importante manufacture, où sa mort cause d'unanimes regrets.

« Voici les quelques lignes qui se trouvent en tête de la lettre de faire part :

« Il croyait à la solidarité des hommes entre eux, à la responsabilité des actes, et à la nécessité de revivre bien des fois pour toujours plus se perfectionner. Ce fut un grand cœur et un esprit libre ».

Notre délégué a demandé sur la tombe, aux représentants de la Presse de Troyes venus à la cérémonie, ce que c'était que le *supranaturalisme* dont ils avaient parlé, et ce qu'ils avaient sous-entendu en se servant de ce mot ; une explication franche et sincère lui semblait utile et indispensable, surtout en face du cercueil d'un mort, d'un ami de la vérité. Serviteur du spiritisme, M. P.-G. Ceymarie a prouvé que sa croyance était le contraire du miracle, qu'elle était en accord avec la science, avec le bon sens ; il en a déduit qu'être spirite, c'était la preuve certaine d'une grande indépendance d'esprit, puisque la libre recherche et le libre examen étaient la base fondamentale de cette doctrine de paix, d'amour, de solidarité, de responsabilité des actes. Les assistants ont avoué, après la cérémonie, que ces explications si simples les avaient touchés, que désormais ils auraient du spiritisme une opinion avantageuse, contraire aux préjugés qui le font condamner sans le bien connaître.

M. LEVENT PÈRE, ancien vice-président de la Société spirite fondée par Allan Kardec, et ami intime du Maître et de sa compagne, nous prie, avec toute sa famille, de donner une bonne et fraternelle pensée à sa petite-fille, *Alice Levent*, décédée à Montmorency, le 24 novembre dernier.

M. le Dr THURMAN, nous annonce la mort, à Clarens (Suisse), de sa femme bien-aimée, spirite de la première heure, qui fut un grand cœur et un esprit distingué.

LE Dr CHARPIGNON, auteur d'ouvrages renommés sur le magnétisme devenus très rares, spiritualiste comme son ami, le regreté Dr *Frappart*, est décédé à Orléans ; souvenir affectueux à cet homme de bien, élève du *Baron Du Potet*, qui sut affirmer la vérité devant l'ostracisme de l'Académie de médecine.



*L'Avenir de l'Est*, journal de Reims, contient l'article suivant, ce qui prouve que dans cette ville, comme à Troyes, la presse ne médit plus des spirites et sait les respecter :

« 11 novembre 1886. — Mardi dernier, à 3 heures 1/2 du soir, la société l'*Union spirite de Reims*, ayant à sa fête son président, M. Sohier, conduisait au cimetière du Sud le corps de MME LEGRAND, décédée à l'Hôtel-Dieu.

« Près de cent cinquante spirites des deux sexes assistaient à cette cérémonie. Autant de curieux s'étaient massés autour de la fosse.

« Plusieurs discours furent prononcés; ils résumaient l'enseignement spirite par les principes de charité et de fraternité, qui forment une des bases de cette doctrine; avec le désir de voir la solidarité s'étendre sur tous les mondes. Sur tout le parcours, ainsi qu'au cimetière, le cortège n'a reçu que des témoignages de respect. On ne peut qu'applaudir à la virilité de ceux qui ne craignent pas de secouer le joug clérical, « pour l'affirmation de leurs convictions. »

Sur la tombe de notre S. E. S. M. *Rouy*, sociétaire, a lu de belles paroles, une invocation à l'esprit de Mme Rose Legrand; il a terminé par ces mots qui contiennent la devise spirite : Amour, charité, abnégation et fraternité, M. *Monclin*, secrétaire-trésorier de l'*Union spirite de Reims*, a parlé de la cause embrassée par les spirites, laquelle doit relier tous les hommes de bonne volonté, riches ou pauvres, dans une union collective pour sonder les problèmes de la vie, et puiser par cette étude suivie, la force nécessaire de surmonter nos peines, en attendant la mort du corps qui permet à l'esprit de se retremper à la source spirituelle. Il demande que : les principes d'amour et de charité soient notre règle pour être réellement les champions du progrès; d'être *un* pour obéir à la loi de solidarité universelle qui relie les êtres et les choses. M. *Monclin* a terminé en recommandant à M. Legrand la résignation et la force de volonté. La cérémonie était touchante.

---

M. ACHILLE POINCELOT traitera le sujet suivant mercredi, 8 décembre, à 8 heures 1/2 du soir, dans la Salle des Conférences du boulevard des Capucines : *L'art de magnétiser, l'hypnotisme et la fascination par le regard.* — *L'électricité dans l'homme et dans les animaux.* — *La force nerveuse rayonnante du docteur Ravély et ses curieuses expériences.* — Phase nouvelle et décisive du problème *magnétique*.

---

Nous comptons donner notre appréciation sur *Le Monde occulte*, ouvrage que nous avons annoncé dans notre dernier numéro. L'auteur de cette traduction nous a devancés en envoyant à nos abonnés un prospectus destiné à faire connaître cet ouvrage.

Nous avons, jadis, confié à un de nos F. E. S., qui allait fonder un journal spirite, le liste de nos abonnés, à la condition expresse qu'il ne la communiquerait à personne. Est-ce à une indiscretion de ce journaliste qu'est dû l'envoi du prospectus en question? Quoi qu'il en soit, nous tenons



à ce que nos lecteurs sachent bien que l'envoi de cette circulaire n'est nullement de notre fait, et que nous sommes complètement étranger à cette publication, notre persuasion étant que le théosophisme ne peut être pour les spirites qu'une étude stérile et sans autorité.

---

M. DI RIENZI a fait un *rapport au Congrès international de la Libre Pensée*, et avait prié notre comité de lecture de l'insérer dans la *Revue Spirite*, ce qui lui fut accordé; quelques remarques ayant été faites à ce sujet, nous déclarons que chaque écrivain est responsable de ses écrits et des doctrines qu'il émet, sans engager les idées et la croyance de la direction de la *Revue*. Nous faisons preuve d'indépendance en laissant discuter dans la *Revue* des doctrines qui ne sont point les nôtres, et il est utile que cela soit ainsi pour mieux élucider les questions à l'ordre du jour.

---

## BIBLIOGRAPHIE

On nous prie d'insérer la note suivante :

Vient de paraître :

*Le magnétisme animal*, par MM. A. BINET et CH. FÉRÉ, médecin de la Salpêtrière. 1 vol. in-8 de la *Bibliothèque scientifique internationale*, 6 fr. FÉLIX ALCAN, éditeur.

Bien des phénomènes surnaturels de l'antiquité, et du moyen-âge étaient dûs au magnétisme animal. Mesmer, à la fin du siècle dernier, fut le premier qui donna une apparence scientifique à ses expériences, et cependant le défaut de méthode chez lui et chez beaucoup de ses continuateurs firent que le *magnétisme* ne put arriver à conquérir sa place dans la science.

Les expériences de l'école de la Salpêtrière lui ont donné cette place. La délimitation précise des trois états : *léthargie, catalepsie somnambulisme*, et l'étude des phénomènes qui les accompagnent ont ouvert la voie aux médecins et aux philosophes pour l'examen des faits psychologiques et pathologiques les plus curieux.

Il a semblé à la direction de la *Bibliothèque scientifique internationale* que le moment était venu de marquer l'état actuel de cette science; elle a confié la rédaction de ce livre à deux des élèves de M. le professeur Charcot, et de ses collaborateurs les plus assidus, qui ont pu expérimenter toutes les méthodes de magnétisme, reproduire toutes les expériences relatées par les magnétiseurs et les soumettre à une analyse critique et sévère.

---

M. F. K. Gaboriau nous apporte son volume : **LE MONDE OCCULTE**, Hypnotisme transcendant en Orient, traduit de l'Anglais, avec approbation de l'auteur, M. Si nnett : 3 fr. 50 c. le volume. Ce volume est très instructif, nous dit-on, il est en lecture pour le compte rendu.

---

Vient de paraître : M. le marquis, *Histoire d'un prophète*, livre vécu, admirablement écrit, avec verve, dont toute la presse parle avantageusement puisqu'il intéresse et émeut. Bien des pages de ce volume, dont nous ferons le compte



